

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DU BURUNDI



DIRECTION GENERALE

TITRE : INDICE HARMONISE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
DEFINITIF
DU DEUXIEME TRIMESTRE 2023



Zone Rohero, Quartier INSS, Avenue de l'Aviation, N°06, B.P. 1156 BUJUMBURA, Tél.: (+257) 22 21 67 34 / 22 22 21
22 67 29/ 22 21 67 35/22 22 26 35/22281063E-Mail : ins.burundi@gmail.com , Site Web : www.INSBU.bi

Devise : « En marche avec des statistiques fiables au service du développement »

Equipe technique

Supervision générale

1. Directeur Général a.i:

NDAYISHIMIYE Nicolas

Coordination technique

1. Directeur Technique a.i :

SIBOMANA Jean Claude

Equipe de rédaction :

1. Mr NDAGIJIMANA Pascal, Chef de service « Etudes et Statistiques des Entreprises »
2. Mme Meldine NIZIGIYIMANA, cadre en charge des statistiques auprès des entreprises
3. Mr Gervais NDAYISABA, cadre en charge des statistiques auprès des entreprises
4. Mme Jeanne BANYUZURIYEKO, cadre en charge des statistiques auprès des entreprises

Diffusion :

1. Chef de la cellule « Traitement, Publication, Diffusion, Archivage et Documentation Statistique » : Spès NIMBONA

Date de production : 24 Août 2023

Date de publication : 25 Août 2023

Table des matières

Equipe technique.....	2
Table des matières.....	3
Liste des Tableaux	3
Liste des graphiques.....	3
Sigles et abréviations.....	4
I. Résumé de la méthodologie	5
I. 1. Définition.....	5
I. 2. Champ de l'indice	5
I.3. Principales utilisations	5
II. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle.....	6
II. 1. Situation de croissance contrastée de l'IHPI définitif au deuxième trimestre 2023.....	6
II. 2. Analyse sectorielle de l'IHPI définitif du deuxième trimestre 2023.....	8
III. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle par type d'industries.....	13
ANNEXES.....	15

Liste des Tableaux

Tableau 1: Indices de la production industrielle par branches regroupées, de T1 2018 à T2 2023.....	7
Tableau 2: Indices de la production industrielle par branches regroupées des industries alimentaires et de tabac de T1 2018 à T2 2023.....	9

Liste des graphiques

Graphique 1 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle de T1 2007 à T2 2023	6
Graphique 2 : Evolution de l'indice brut des industries alimentaires et de tabac de T1 2007 à T2 2023.....	8
Graphique 3 : Evolution de l'indice brut des industries pétrolières, chimiques, caoutchoutiques et plastiques de T1 2007 à T2 2023	10
Graphique 4 : Evolution de l'indice brut des industries métalliques de T1 2007 à T2 2023	11
Graphique 5 : Evolution de l'indice brut des autres industries de fabrication de T1 2007 à T2 2023	11
Graphique 6 : Evolution de l'indice brut de la production de l'énergie de T1 2007 à T2 2023.....	12
Graphique 7 : Evolution des indices par types d'industries de T1 2007 à T2 2023	14

Sigles et abréviations

AFRISTAT	: Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne
IHPI	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
IPI	: Indice de la Production Industrielle
INSBU	: Institut National de la Statistique du Burundi
NAEMA	: Nomenclature des Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
n.c.a	: non compris ailleurs
NOPEMA	: Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT
Ti	: ième Trimestre de l'année, i=1, 2, 3,4,
%	: Pourcentage

I. Résumé de la méthodologie

I. 1. Définition

L'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) est un indice élaboré selon la méthodologie commune des Etats membres d'AFRISTAT adoptée le 16 avril 2009 à Ouagadougou (Burkina Faso). L'IHPI se définit comme un indicateur qui permet de mesurer l'évolution de la production des unités industrielles exerçant leurs activités sur le territoire national à une période bien définie. L'IHPI est un indice de Laspeyres qui mesure entre deux trimestres l'évolution moyenne de la production des entreprises industrielles, et ne prend en compte que leurs activités productrices.

I. 2. Champ de l'indice

En se référant à la classification traditionnelle des activités économiques des secteurs primaire, secondaire et tertiaire, l'IHPI concerne uniquement le secteur secondaire. L'univers géographique de l'IHPI est l'ensemble du territoire burundais. La population cible est composée des unités du secteur secondaire qui mènent l'activité industrielle à titre principal ou secondaire. Cependant, l'IHPI n'est pas calculé sur tous les produits caractérisant le tissu industriel burundais. En effet, il est calculé sur base d'un échantillon composé de 56 produits, regroupés en 22 sous branches qui composent les 13 branches d'activités. De plus, pour question de comparabilité avec les autres pays, la classification des branches d'activités et des produits est faite à partir des nomenclatures établies par AFRISTAT pour ses Etats membres, à savoir la Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT (NAEMA) et la Nomenclature des Produits des Etats Membres d'AFRISTAT (NOPEMA).

Les 13 branches d'activités concernées pour le calcul de l'IHPI forment 8 branches regroupées qui sont :

- Industries extractives ;
- Industries alimentaires et de tabac ;
- Industries textiles et du cuir y compris « l'égrenage du coton » ;
- Industries du papier et cartons, édition et imprimerie ;
- Industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques ;
- Industries métalliques ;
- Autres industries de fabrication ;
- Electricité, gaz et eau,

Les données de base pour le calcul de l'IHPI sont recueillies au cours d'une enquête trimestrielle que l'INSBU mène auprès des entreprises industrielles qui composent l'échantillon. L'année de base ou l'année de référence de l'IHPI est 2007 et les pondérations des branches d'activités et des produits portent sur leurs chiffres d'affaires hors taxe de 2007.

I.3. Principales utilisations

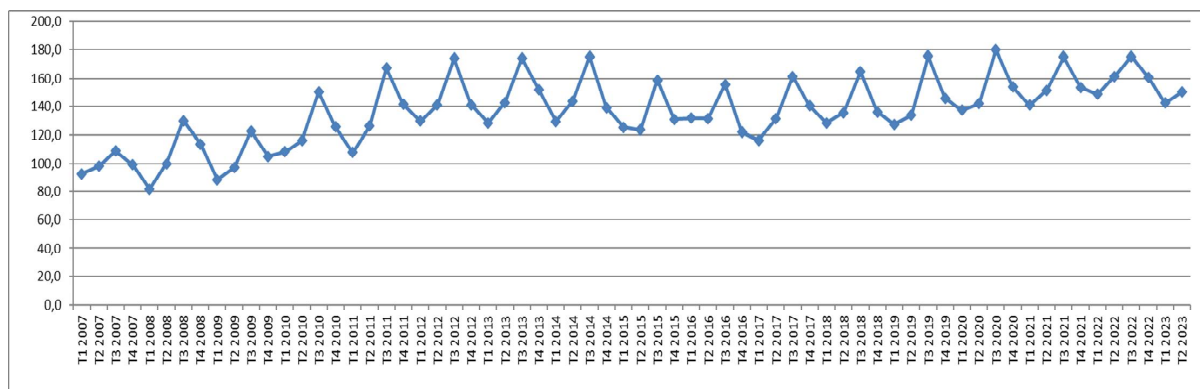
L'IHPI fournit une mesure du rendement économique du tissu industriel du pays. Il revêt plusieurs utilisations dont les principales sont :

- Utilisation de façon périodique comme un des quatre grands indicateurs macroéconomiques de santé de l'économie avec les prix, le commerce extérieur et l'emploi ;
- Contribution au diagnostic conjoncturel, car les pouvoirs publics attachent un grand intérêt à l'aspect cyclique de l'évolution de la production, dans la mesure où les processus cumulatifs de la croissance et de la récession jouent un rôle important dans les modèles d'analyse conjoncturelle ;
- Comparaison de la croissance annuelle de la production des industries nationales avec celles des industries des autres pays.

II. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle

II. 1. Situation de croissance contrastée de l'IHPI définitif au deuxième trimestre 2023

Graphique 1 : Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle de T1 2007 à T2 2023



Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Au deuxième trimestre 2023, la production globale de l'industrie s'est améliorée de 5,5% par rapport au trimestre précédent. Les principaux intervenants à cette hausse sont les industries alimentaires et de tabac et l'industrie énergétique dont la production s'est rehaussée respectivement de 4,9% et de 8,3% avec des contributions positives de 3,9 et de 1,3 points de pourcentage. Ces industries occupent une place prépondérante dans le tissu industriel c'est pourquoi leur variation influence tout le secteur secondaire.

La tendance contraire est observée en glissement annuel (le deuxième trimestre 2023 rapporté à la même période de 2022), la production industrielle a reculé de 6,9%. L'origine de ce recul est que presque toutes les branches industrielles ont réalisé des chutes de production en cette période. Les principaux sont le secteur des industries alimentaires et de tabac, les industries énergétiques et le secteur extractif. Ces trois secteurs ont connu des baisses de 6,1%, 8,0% et de 61,9% avec des contributions négatives de 4,7 ; 1,3 ; et 1,1 points de pourcentage à cette décroissance.

N.B :

1) Les productions des industries extractives (tourbe) et textiles (coton fibre) sont saisonnières et sont donc disponibles au cours du deuxième et du troisième trimestre.

2) Le troisième trimestre est une période où la majorité des entreprises réalisent des productions élevées par rapport aux autres trimestres car c'est à cette période même où se réalisent beaucoup d'activités de construction, des préparatifs scolaires au niveau des imprimeries, mais aussi des fêtes au niveau des ménages.

Tableau 1: Indices de la production industrielle par branches regroupées, de T1 2018 à T2 2023

BRANCHES REGROUPEES		Ind. extractives	Ind. Alimentaires et tabac	Ind.Textiles et cuir, y compris «égrenage du coton »	Ind. Papier, carton et édition, imprimerie	Ind. Pétrolières, chimiques, plastiques	Ind. Métalliques	Autres ind. de fabrication	Électricité, gaz et eau	ESEMBLE
Pondérations		77,4	7833,6	103,9	165,2	245,7	209,8	149,5	1215	10000
2018	T1	0,0	129,5	0,0	3,9	98,1	142,2	27,7	174,0	128,5
	T2	0,0	133,4	0,0	10,2	137,2	223,4	30,9	185,1	135,7
	T3	661,5	161,3	238,0	11,1	192,1	167,7	34,2	180,0	164,8
	T4	0,0	136,2	0,0	7,0	208,9	77,9	34,9	181,4	136,1
2019	T1	0,0	127,5	0,0	0,2	138,2	46,7	18,0	187,5	127,3
	T2	0,0	132,2	0,0	0,1	167,6	70,6	15,1	201,7	133,9
	T3	665,2	172,8	91,9	0,3	149,4	264,8	55,9	199,6	175,8
	T4	0,0	143,0	0,0	1,0	241,3	174,4	59,2	192,3	145,9
2020	T1	0,0	133,7	0,0	0,2	206,0	147,6	23,5	199,6	137,5
	T2	0,0	134,0	0,0	0,7	168,5	159,6	19,3	240,8	142,0
	T3	605,9	175,9	91,9	1,6	253,0	276,8	25,7	199,9	180,2
	T4	0,0	152,4	0,0	6,7	210,1	231,6	25,7	197,7	154,0
2021	T1	0,0	140,2	0,0	2,0	179,9	190,0	23,5	185,0	141,1
	T2	153,2	147,9	0,0	4,3	183,4	306,7	19,3	191,4	151,6
	T3	621,8	166,6	128,3	3,9	220,4	352,2	30,5	206,6	175,1
	T4	0,0	152,2	0,0	7,5	237,6	193,0	25,1	198,3	153,7
2022	T1	0,0	145,1	0,0	1,4	214,7	209,9	20,5	207,3	148,9
	T2	380,2	160,6	0,0	3,4	161,4	142,4	17,1	209,7	161,5
	T3	726,5	173,3	82,3	1,0	202,4	303,8	28,2	176,1	175,4
	T4	0,0	170,3	0,0	1,2	140,1	161,0	22,5	168,1	161,0
2023	T1	0,0	143,7	0,0	0,5	152,0	204,3	17,3	178,2	142,5
	T2	144,7	150,8	0,0	1,8	137,9	191,4	15,3	192,9	150,4
Var. (%)	Trimes.	-100,0	-15,6	-	-60,1	8,5	26,9	-22,9	6,0	-11,5
	Gliss. annuel	-	-1,0	-	-66,6	-29,2	-2,7	-15,4	-14,0	-4,3
Contribution trimestrielle	T3 2022/T2 2022	0,0	-12,9	0,0	0,0	0,2	0,6	0,0	0,8	
Contribution annuelle	T3 2022/T3 2021	0,0	-0,7	0,0	0,0	-1,0	-0,1	0,0	-2,4	
Var. (%)	Trimes.	-	4,9	-	282,1	-9,3	-6,3	-11,9	8,3	5,5
	Gliss. annuel	-61,9	-6,1	-	-45,3	-14,6	34,4	-10,7	-8,0	-6,9
Contribution trimestrielle	T4 2022/T3 2022	0,8	3,9	0,0	0,0	-0,2	-0,2	0,0	1,3	
Contribution annuelle	T4 2022/T4 2021	-1,1	-4,7	0,0	0,0	-0,4	0,6	0,0	-1,3	

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Remarques : 1) Pour le cas où l'indice est égal à 0, cela signifie que la production est nulle pour ce trimestre, car c'est une production saisonnière.

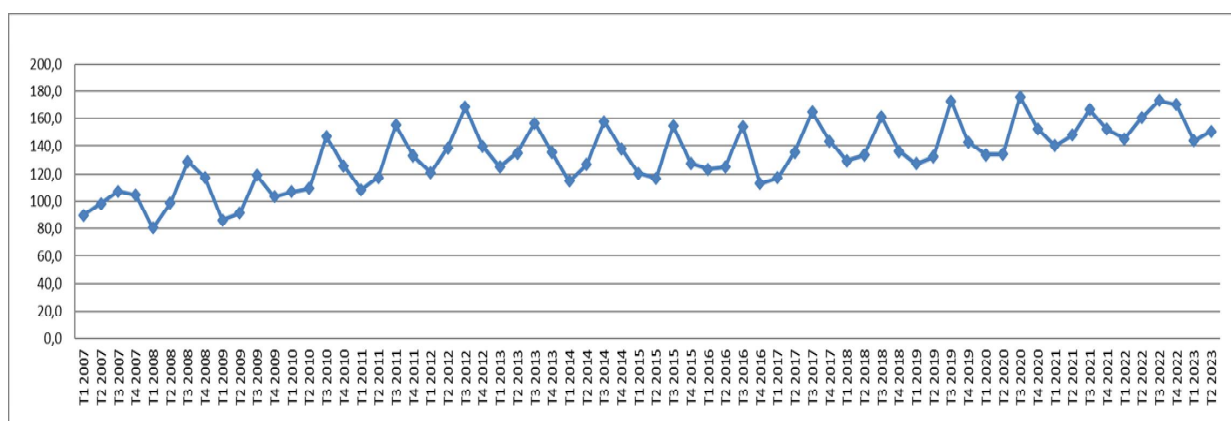
2) La variation trimestrielle de l'indice correspond à la variation enregistrée entre la valeur de l'indice du trimestre sous analyse par rapport à celle du trimestre précédent de la même année, tandis que le glissement annuel est calculé en prenant la valeur de l'indice du trimestre sous analyse sur celle du même trimestre, mais de l'année précédente.

3) La contribution d'une branche d'activité à la variation de l'indice est égale au produit de son taux de croissance par son poids dans l'agrégat à la période précédente.

II. 2. Analyse sectorielle de l'IHPI définitif du deuxième trimestre 2023

Evolution contrastée des activités des industries alimentaires et de tabac en T2 2023

Graphique 2 : Evolution de l'indice brut des industries alimentaires et de tabac de T1 2007 à T2 2023



Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

L'indice de la branche « industries alimentaires et de tabac », au premier trimestre 2023, renseigne une progression de 4,9% de l'activité de cette branche. Cette évolution positive a été influencée essentiellement par des améliorations de 47,9% ; 3,5% et de 3,1% réalisées par les activités de fabrication de produits à base de tabac, celles de fabrication des boissons ainsi que les activités de fabrication des produits alimentaires n.c.a. Ces activités ont contribué 2,4 ; 2,9 et 0,4 points de pourcentage à cette croissance de la production.

En glissement annuelle, l'indice renseigne par contre une dépréciation de 6,1% liée à la baisse de la production des principaux sous branches qui sont la fabrication des boissons (-6,0%) et celle du tabac (-20,4%) qui ont réalisé des retraits de 4,8 et de 1,7 points de pourcentage.

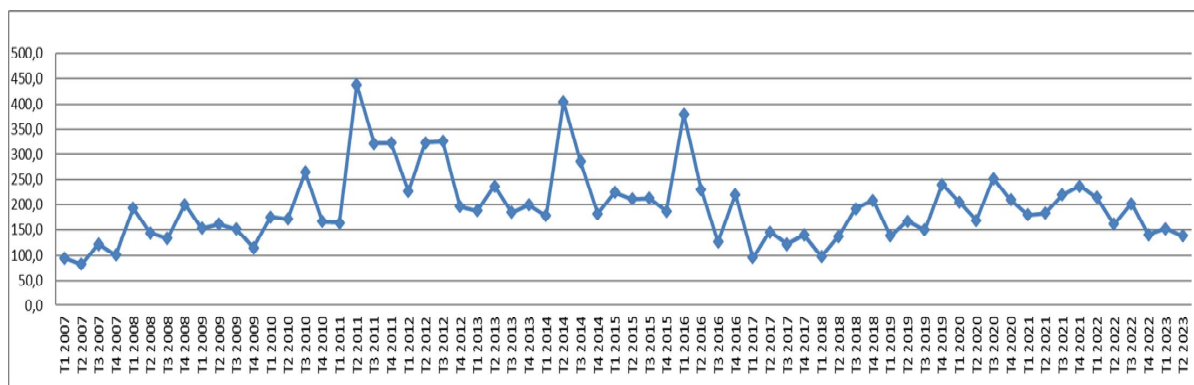
Tableau 2: Indices de la production industrielle par branches regroupées des industries alimentaires et de tabac de T1 2018 à T2 2023

SOUS BRANCHES / BRANCHES		Transformation et conservation des fruits et légumes	Fabrication de corps gras	Travail des grains; fabrication des produits amylicés	Fabrication de produits alimentaires a base de cereales nca	Fabrication de produits alimentaires nca	Fabrication de boissons	Fabrication de produits a base de tabac
Pondérations		0,0	1,2	2,7	0,7	24,1	66,9	4,6
2018	T1	0,0	75,1	0,6	59,9	70,3	154,7	172,2
	T2	0,0	22,4	0,7	57,6	76,6	162,6	121,6
	T3	0,0	78,8	0,1	55,0	132,4	185,1	96,5
	T4	0,0	211,0	45,1	67,4	107,0	153,6	78,3
2019	T1	0,0	75,1	11,7	50,3	84,3	151,5	95,7
	T2	0,0	23,1	0,0	35,8	71,4	164,6	97,6
	T3	0,0	80,8	0,8	53,0	128,0	202,9	110,5
	T4	0,0	210,5	31,9	53,4	108,9	161,4	113,4
2020	T1	0,0	73,7	6,2	51,2	77,8	159,1	158,8
	T2	0,0	22,3	0,0	59,8	77,1	163,2	123,7
	T3	0,0	81,9	0,0	53,0	122,6	201,6	224,6
	T4	0,0	212,6	21,0	57,3	98,3	173,9	198,7
2021	T1	0,0	75,8	37,4	64,1	75,7	169,8	133,0
	T2	0,0	20,4	2,6	50,5	76,0	180,7	177,4
	T3	0,0	83,6	7,1	51,6	115,0	195,3	148,4
	T4	0,0	211,5	49,0	57,3	95,7	175,7	165,0
2022	T1	0,0	74,7	0,0	60,3	73,3	172,2	241,3
	T2	0,0	20,3	0,0	49,9	70,7	193,6	296,0
	T3	0,0	80,4	0,0	67,1	114,3	199,0	246,6
	T4	0,0	209,6	33,4	63,1	123,9	188,0	242,2
2023	T1	0,0	73,5	12,0	63,2	71,8	175,8	159,3
	T2	0,0	20,6	0,0	48,7	74,0	182,0	235,7
Var. (%)	Trimes.	-	-65,0	-64,0	0,2	-42,1	-6,5	-34,2
	Gliss. annuel	-	-1,7	-	4,9	-2,1	2,1	-34,0
Contribution à la variation trimestrielle	T1 2023/T4 2022	0,0	-0,9	-0,3	0,0	-7,4	-4,8	-2,2
Contribution à la variation en glissement annuel	T1 2023/T1 2022	0,0	0,0	0,2	0,0	-0,3	1,7	-2,6
Var. (%)	Trimes.	-	-71,9	-100,0	-22,9	3,1	3,5	47,9
	Gliss. annuel	-	1,5	-	-2,2	4,6	-6,0	-20,4
Contribution à la variation trimestrielle	T2 2023/T1 2023	0,0	-0,4	-0,2	-0,1	0,4	2,9	2,4
Contribution à la variation en glissement annuel	T2 2023/T2 2022	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	-4,8	-1,7

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Décroissance trimestrielle et annuelle en T2 2023 de la production des industries pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques.

Graphique 3 : Evolution de l'indice brut des industries pétrolières, chimiques, caoutchoutiques et plastiques de T1 2007 à T2 2023



Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

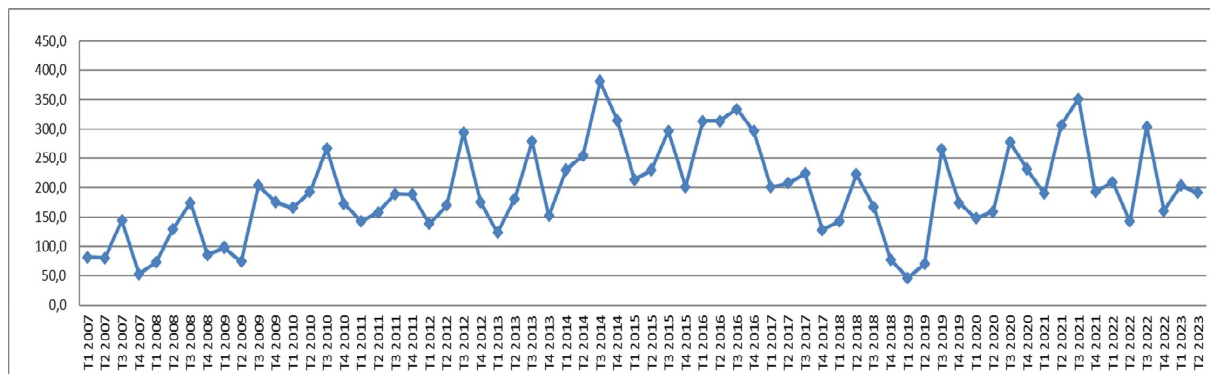
L'activité des industries pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques, au deuxième trimestre 2023, a connu des déchéances de 9,3% et de 14,6% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel.

En variation trimestrielle, ce ralentissement de la production résulte essentiellement de la diminution de l'activité de fabrication des produits agrochimiques, de peintures et autres produits chimiques (-12,9%) ainsi que celle de fabrication de savons, de parfums et de produits d'entretien (-41,1%) avec des contributions négatives de 10,5 et de 0,9 points de pourcentage à cette décroissance.

Il en est de même qu'en glissement annuel, les mêmes sous-branches sont à la source de la chute de la production et ont réalisé des reculs de 26,5% et de 39,5% respectivement avec des retraits de 25,5 et de 0,9 points de pourcentages.

Croissance contrastée en T2 2023 de la production des industries métalliques.

Graphique 4 : Evolution de l'indice brut des industries métalliques de T1 2007 à T2 2023



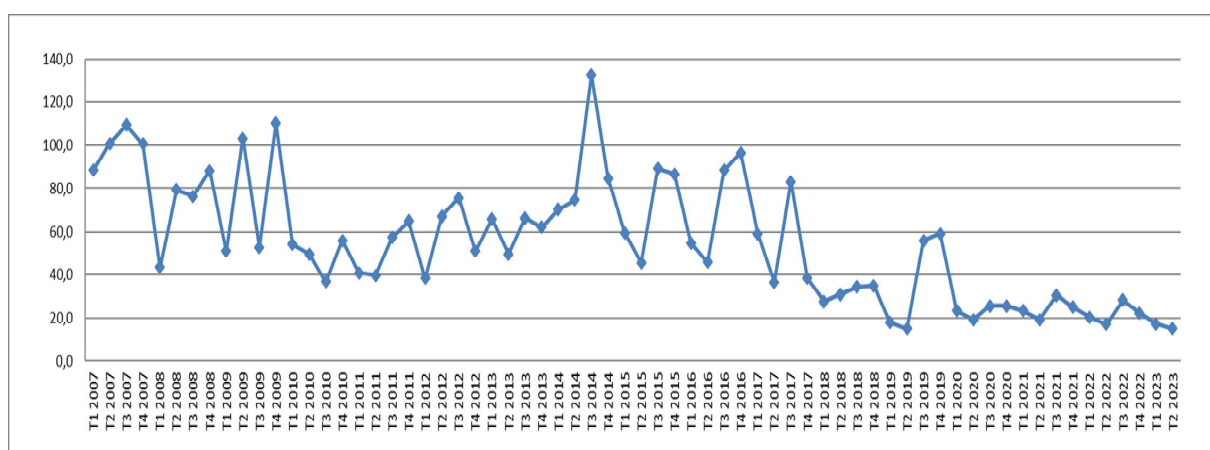
Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

La production industrielle de la branche des industries métalliques, au deuxième trimestre 2023, a connu un recul de 6,3%, en variation trimestriel et la principale cause de cette situation est l'activité de sidérurgie et première transformation de l'acier qui s'est repliée de 23,4% tout en contribuant négativement 15,6 points de pourcentage.

En glissement annuel, par contre, l'activité de ce secteur a enregistré une hausse de 34,4% grâce aux bonnes performances réalisées par l'activité de sidérurgie et première transformation de l'acier dont la production s'est améliorée de plus de 160% avec un apport positif de 31,7 points de pourcentage. Cette hausse est consécutive à l'augmentation de la fabrication de « profilés aluzinc » dont la production a dépassé le double de celle du même trimestre de l'année dernière.

Recul trimestriel et annuel en T2 2023 de l'activité de la branche des autres industries de fabrication

Graphique 5 : Evolution de l'indice brut des autres industries de fabrication de T1 2007 à T2 2023

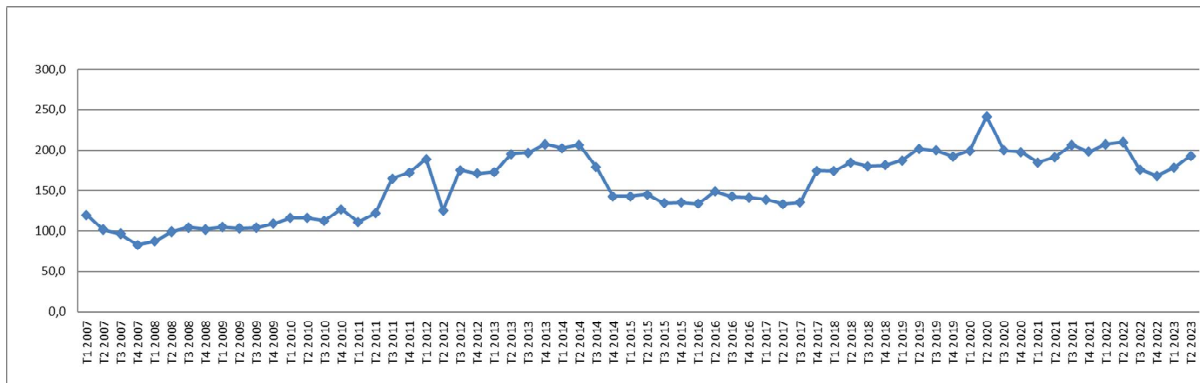


Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

Au deuxième trimestre 2023, l'activité de la branche des « autres industries de fabrication » est en baisse de 11,9% en variation trimestrielle et de 10,7% en glissement annuel. Cette situation de décroissance de la production résulte du mauvais comportement affiché, en cette période, par les activités de fabrication n.c.a dont la production a reculé de 11,9% et de 10,7% respectivement.

Croissance trimestrielle et décroissance annuelle en T2 2023 de la production de l'industrie énergétique

Graphique 6 : Evolution de l'indice brut de la production de l'énergie de T1 2007 à T2 2023



Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

La branche énergétique a connu une hausse de 8,3% de sa production en variation trimestrielle due essentiellement à une augmentation de 11,6% de la production d'électricité qui a apporté 7,9 points de pourcentage à cette croissance.

Nonobstant, en glissement annuel, la production de l'énergie a connu un abaissement de 8,0% et la cause de cette chute est le mauvais comportement affiché par les activités de production d'électricité dont la production a évolué en deçà (-11,2%) avec un retrait de 9,5 points de pourcentage.

Il est à signalé que la branche énergétique est constituée par deux sous-branches (la production et distribution d'électricité et le captage, traitement et distribution d'eau) et la principale sous-branche de ce secteur étant la production et distribution d'électricité.

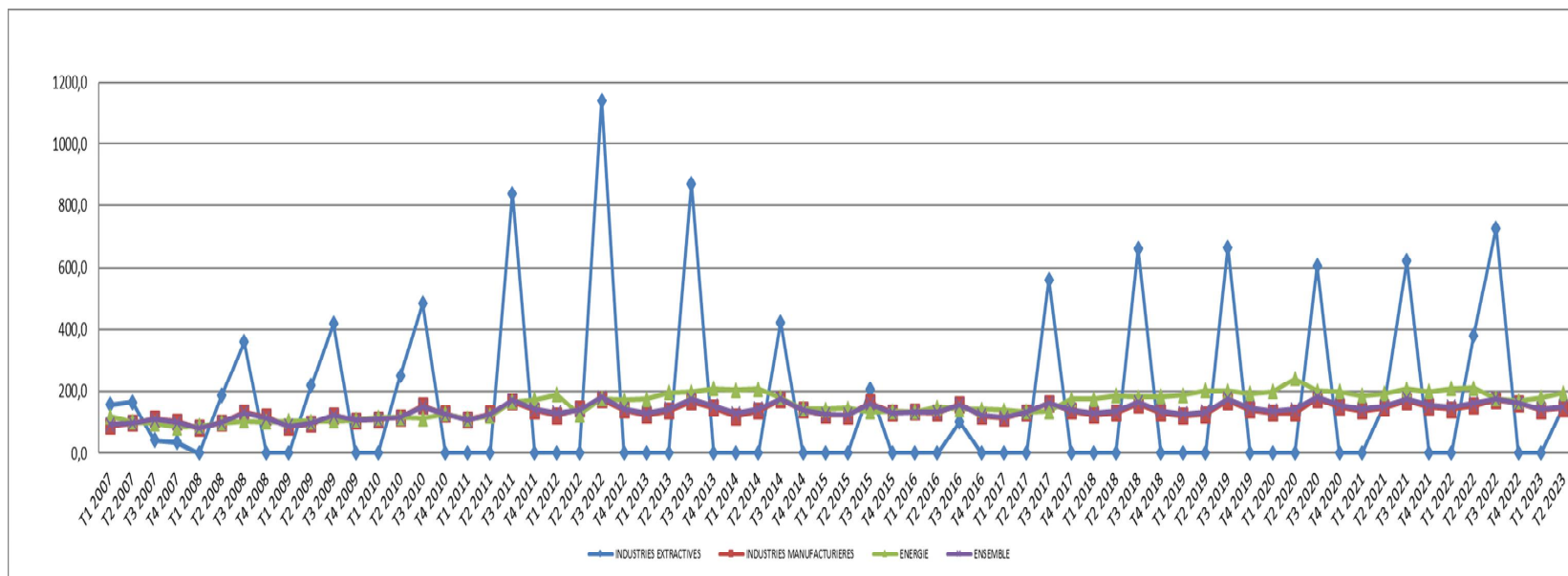
III. Evolution de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle par type d'industries

La production des industries manufacturières, au premier trimestre 2023, a progressé de 4,1% en variation trimestrielle tout en reculant de 5,4% en glissement annuel.

Il en est de même pour le secteur énergétique dont la production a augmenté de 8,3% en variation trimestrielle et tout en reculant de 8,0% en glissement annuel.

Quant au secteur extractif, sa production est en baisse de 61,9% en glissement annuel.

Graphique 7 : Evolution des indices par types d'industries de T1 2007 à T2 2023



Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

ANNEXES

Annexe 1 : Indice de la production industrielle par branches d'activités regroupées de T1 2016 à T2 2023

	BRANCHES REGROUPEES	Ind. extractives	Ind. Alimentaires et tabacs	Ind. Textiles et cuir, y compris « l'égrenage du coton »	Ind. Papier, carton et édition, imprimerie	Ind. Pétrolières, chimiques, plastiques	Ind. Métalliques	Autres ind. de fabrication	Électricité, gaz et eau	ENSEMBLE
	Pondérations	77,4	7833,6	103,9	165,2	245,7	209,8	149,5	1215	10000
2016	T1	0,0	123,6	0,0	204,5	188,9	313,2	54,9	133,2	128,4
	T2	0,0	125,1	0,0	152,6	230,6	313,5	45,8	148,4	131,4
	T3	101,9	154,2	269,0	173,5	126,2	334,3	88,4	142,0	155,9
	T4	0,0	113,2	0,0	184,0	220,9	296,1	96,5	140,8	121,9
2017	T1	0,0	117,3	0,0	13,8	95,7	201,5	59,1	138,6	116,4
	T2	0,0	135,7	0,0	22,3	145,3	207,9	36,5	132,8	131,3
	T3	560,5	164,7	253,7	12,0	122,2	224,4	83,2	135,0	161,5
	T4	0,0	143,4	0,0	17,0	139,5	127,9	38,2	174,7	140,5
2018	T1	0,0	129,5	0,0	3,9	98,1	142,2	27,7	174,0	128,5
	T2	0,0	133,4	0,0	10,2	137,2	223,4	30,9	185,1	135,7
	T3	661,5	161,3	238,0	11,1	192,1	167,7	34,2	180,0	164,8
	T4	0,0	136,2	0,0	7,0	208,9	77,9	34,9	181,4	136,1
2019	T1	0,0	127,5	0,0	0,2	138,2	46,7	18,0	187,5	127,3
	T2	0,0	132,2	0,0	0,1	167,6	70,6	15,1	201,7	133,9
	T3	665,2	172,8	91,9	0,3	149,4	264,8	55,9	199,6	175,8
	T4	0,0	143,0	0,0	1,0	241,3	174,4	59,2	192,3	145,9
2020	T1	0,0	133,7	0,0	0,2	206,0	147,6	23,5	199,6	137,5
	T2	0,0	134,1	0,0	0,7	168,5	159,6	19,3	240,8	142,0
	T3	605,9	175,9	91,9	1,6	253,0	276,8	25,7	199,9	180,2
	T4	0,0	152,4	0,0	6,7	210,1	231,6	25,7	197,7	154,0
2021	T1	0,0	140,2	0,0	2,0	179,9	190,0	23,5	185,0	141,1
	T2	153,2	147,9	0,0	4,3	183,4	306,7	19,3	191,4	151,6
	T3	621,8	166,6	128,3	3,9	220,4	352,2	30,5	206,6	175,1
	T4	0,0	152,2	0,0	7,5	237,6	193,0	25,1	198,3	153,7
2022	T1	0,0	145,1	0,0	1,4	214,7	209,9	20,5	207,3	148,9
	T2	380,2	160,6	0,0	3,4	161,4	142,4	17,1	209,7	161,5
	T3	726,5	173,3	82,3	1,0	202,4	303,8	28,2	176,1	175,4
	T4	0,0	170,3	0,0	1,2	140,1	161,0	22,5	168,1	161,0
2023	T1	0,0	143,7	0,0	0,5	152,0	204,3	17,3	178,2	142,5
	T2	144,7	150,8	0,0	1,8	137,9	191,4	15,3	192,9	150,4

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100

**Annexe 2 : Indice de la production industrielle par types d'industries de T1 2014
à T2 2023**

	TYPE D'INDUSTRIES	INDUSTRIES EXTRACTIVES	INDUSTRIES MANUFACTUR IERES	ENERGIE	ENSEMBLE
	Pondérations	77,35	8707,65	1215	10000
2014	T1	0,0	120,5	202,5	129,5
	T2	0,0	134,7	146,4	135,1
	T3	422,7	172,7	124,8	168,8
	T4	0,0	140,1	142,6	139,4
2015	T1	0,0	124,0	142,3	125,3
	T2	0,0	121,6	144,7	123,5
	T3	205,0	161,8	134,1	158,8
	T4	0,0	131,6	134,7	131,0
2016	T1	0,0	128,9	133,2	128,4
	T2	0,0	130,2	148,4	131,4
	T3	101,9	158,3	142,0	155,9
	T4	0,0	120,3	140,8	121,9
2017	T1	0,0	114,4	138,6	116,4
	T2	0,0	132,2	132,8	131,3
	T3	560,5	161,7	135,0	161,5
	T4	0,0	137,0	174,7	140,5
2018	T1	0,0	123,3	174,0	128,5
	T2	0,0	130,0	185,1	135,7
	T3	661,5	158,2	180,0	164,8
	T4	0,0	131,0	181,4	136,1
2019	T1	0,0	120,1	187,5	127,3
	T2	0,0	125,6	201,7	133,9
	T3	665,2	168,1	199,6	175,8
	T4	0,0	140,7	192,3	145,9
2020	T1	0,0	130,1	199,6	137,5
	T2	0,0	129,5	240,8	142,0
	T3	605,9	173,6	199,9	180,2
	T4	0,0	149,2	197,7	154,0
2021	T1	0,0	136,2	185,0	141,1
	T2	153,2	146,0	191,4	151,6
	T3	621,8	166,7	206,6	175,1
	T4	0,0	148,8	198,3	153,7
2022	T1	0,0	142,0	207,3	148,9
	T2	380,2	152,8	209,7	161,5
	T3	726,5	170,4	176,1	175,4
	T4	0,0	161,5	168,1	161,0
2023	T1	0,0	138,8	178,2	142,5
	T2	144,7	144,5	192,9	150,4
Var. (%)	Trimes.(T1 2023/T2 2023)	-	-14,0	6,0	-11,5
	Gliss. Annuel (T1 2023/T1 2022)	-	-2,3	-14,0	-4,3
Var. (%)	Trimes.(T2 2023/T1 2023)	-	4,1	8,3	5,5
	Gliss. Annuel (T2 2023/T2 2022)	-61,9	-5,4	-8,0	-6,9

Source : INSBU, calcul de l'IHPI, base 2007=100